

## Conseil d'administration Séance du 26 novembre 2020

Délibération n° 2020-40

### Mise en œuvre du plan de relance et adoption d'un programme d'intervention exceptionnel au titre de l'outre-mer

Le Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment son article R.131-30, relatif aux compétences du directeur général de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le décret en date du 30 décembre 2019 nommant Monsieur Pierre DUBREUIL en qualité de Directeur général de l'établissement ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2019-09 du 5 mars 2019 du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité adoptant le programme d'intervention de l'Agence française pour la biodiversité pour 2019 et 2020 ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2020-02 du conseil d'administration de l'OFB du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2020-39 du conseil d'administration de l'OFB du 26 novembre 2020 relative à la prorogation en 2021 du programme d'intervention de l'Agence française pour la biodiversité 2019-2020 ;
- ▶ **Vu** l'avis émis par la commission des interventions de l'OFB dans sa séance du 4 novembre 2020 ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général de l'Office ;

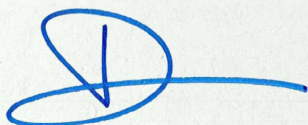
et après avoir valablement délibéré,

## DÉCIDE

### ARTICLE 1 :

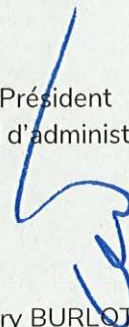
Pour la mise en œuvre du plan de relance en outre-mer, il est dérogé au programme d'intervention de l'Agence française pour la biodiversité prorogé en 2021 sur les points détaillés en annexe à la présente délibération.

Le Directeur général, chargé  
du secrétariat du Conseil d'administration,

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'D' with a vertical line through it, followed by a horizontal stroke.

Pierre DUBREUIL

Le Président  
du Conseil d'administration

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'B' with a vertical line through it, followed by a horizontal stroke.

Thierry BURLLOT